

www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la "Watch List"

Chèvrefeuille de Henry

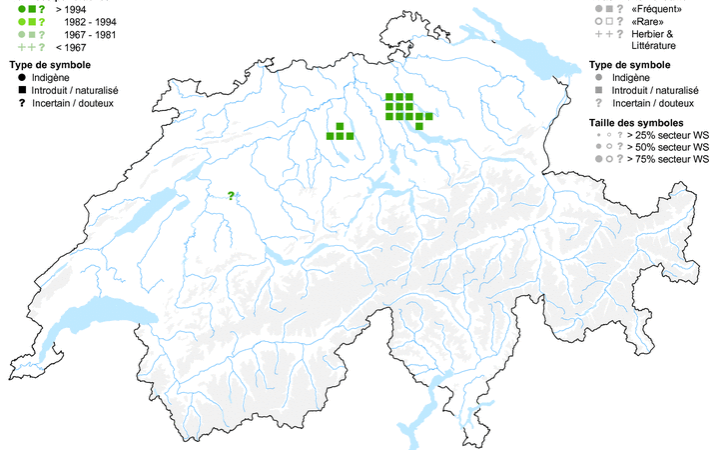
Lonicera henryi (Famille: *Caprifoliaceae*, caprifoliacées)

Cette plante ligneuse grimpante d'origine asiatique peut se propager rapidement et efficacement. Elle s'installe dans des clairières et autres espaces forestiers perturbés. La croissance rapide des plantes entraîne la formation de taillis empêchant le recrû forestier.

Lonicera henryi Hemsl.

Données ponctuelles
● ? > 1994
● ? 1992 - 1994
● ? 1967 - 1981
++ ? < 1967

Type de symbole
● Indigène
■ Introduit / naturalisé
? Incertain / douteux



© CRSF / GEOSTAT - 05 / 2009



Photo: E. Weber

Caractéristiques

Le chèvrefeuille de Henry est une plante à feuillage semi-persistant, à tiges lignifiées grimpantes et rampantes, aux jeunes tiges pubescentes, atteignant 5 m de hauteur. Les feuilles opposées, entières, ciliées, largement lancéolées et terminées en pointe ont 3 à 8 cm de longueur et 1 à 4 cm de largeur. La face supérieure est vert foncé, l'inférieure plus claire, le pétiole a 3 à 10 mm de longueur. Les fleurs blanc-rosé de 15 à 25 mm de long se forment à l'aisselle des feuilles et à l'extrémité des rameaux. Les fruits sont des baies ovales noires.

Confusions possibles

Les jeunes pousses du chèvrefeuille de Henry peuvent être confondues avec celles du chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*). Les feuilles de *L. henryi* sont cependant plus coriaces et leur face supérieure est vert foncé. Les deux espèces sont des exotiques envahissantes potentielles ou avérées.

Milieu

Dans les forêts, le long des lisières et le long des chemins ombragés, à basse altitude.

Répartition

Originaire de Chine, ce chèvrefeuille est aujourd'hui occasionnellement naturalisé dans la région zurichoise, mais son expansion semblerait être en nette augmentation.

Reproduction et biologie

Le chèvrefeuille de Henry se reproduit exclusivement végétativement, aucune inflorescence n'ayant encore été observée sur des plantes naturalisées en Suisse. Les rameaux rampants s'enracinent au niveau des nœuds; des fragments cassés ou disséminés peuvent ainsi former de nouveaux foyers. Les tiges grimpantes forment des entrelacs denses sur les troncs des arbres et d'autres structures.

Danger

Nature: comme le chèvrefeuille du Japon, son proche parent, le chèvrefeuille de Henry produit de longues pousses qui grimpent le long des arbres et ensèrent leurs troncs sous leurs entrelacs. Le sol peut également en être recouvert. La pousse de la végétation du sous-bois est freinée, ce qui empêche le recrû forestier.

Prévention

Il est important d'éliminer les plantes de manière définitive – une élimination dans une usine de méthanisation ou dans une compostière professionnelle bien menée avec phase d'hygiénisation peut être une solution, sinon reste l'incinération. Le compost de jardin ou en bout de champ ne sont pas une solution.

Que faire ?

Ne répandre ni graines ni plantes. Arracher les jeunes plants. Les tiges s'enracinant facilement. Ne pas composter le matériel sur votre compost du jardin. Seul un compostage professionnel avec phase d'hygiénisation ou le traitement dans une installation de méthanisation peut être conseillé, sinon reste l'incinération. Annoncer toute nouvelle population dans les réserves naturelles ou dans leurs environs aux services cantonaux de protection de la nature.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : « Flora Helvetica avec clé de détermination » (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés ou des photos numériques peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (S. Rometsch, Domaine de Changins, Postfach 1012, 1260 Nyon 1)

Autres sources d'information et littérature spécialisée

<http://www.bafu.admin.ch/php/modules/shop/files/pdf/phpaXH6uu.pdf>

Weber, E., 2005, *Lonicera henryi* Hemsl. – a potential exotic forest weed in Switzerland. *Botanica Helvetica* 115:77–81.